

Les salaires trop "chérôts" !



Extrait "DOUAI notre ville, n°162 d'Avril 2016"

Dans ce magazine, tout commence avec le mot de notre Maire : **«Depuis plusieurs années, notre ville réalise des efforts importants de maîtrise de ses dépenses : non remplacement de tous les départs à la retraite, stabilité des subventions aux associations malgré l'inflation, investissements favorisant les économies d'énergie, réduction des dépenses des services, particulièrement efficace en 2015... Cet effort constant, réaffirmé par l'équipe élue en 2014, porte ses fruits et se poursuivra. Mais il ne suffit pas...**

... Avec 14 agents pour 1000 habitants, contre 22 en moyenne dans les villes comparables, notre commune est loin d'être dispendieuse en dépenses de ressources humaines. Mais ces dépenses, qui représentent plus de la moitié de notre budget, vont connaître une augmentation importante dans les prochaines années, avec la mise en œuvre de réformes nationales».

L'appel du pied de la presse locale"

La réaction de la presse ne s'est pas fait attendre et la parution d'un article en première page du Douaisis, dans la rubrique "BONJOUR" intitulé "**Pas clair**" est sans appel !

"La Voix du Nord du Jeudi 07 Avril 2016"

«Frédéric CHÉREAU, maire de Douai, dans le dernier bulletin municipal justifie la hausse des impôts locaux par plusieurs facteurs, dont celui-ci : des "réformes nationales" qui vont augmenter de façon importante la masse salariale de la mairie, une dépense qui représente déjà plus de la moitié des dépenses de fonctionnement. Avant, dans son texte, il prend bien soin de préciser que Douai "compte 14 agents municipaux contre 22 en moyenne dans les villes comparables". Douai assure donc les services à la population avec 50% de personnel en moins que les villes "comparables". Comment est-ce possible, à moins que les autres maires n'aient embauché à plaisir du personnel pour le payer à rien faire la moitié du temps ? Sans compter les hausses d'impôts que leurs administrés ont dû subir. La démonstration de M. CHÉREAU mériterait d'être précisée».

La F.S.U. vous apporte les éléments de réponse afin d'éclaircir ce point concernant la hausse des impôts locaux à Douai qui serait imputable à la masse salariale.

A travers ces publications, notre Maire fustige le personnel, remettant en cause les salaires des agents. Depuis plusieurs années, la masse salariale est sans cesse au cœur des préoccupations des élus de notre collectivité, ce phénomène devient une réelle obsession. Notre Maire, pourtant ancien fonctionnaire territorial, en fait même son cheval de bataille.

Les agents de la ville et du C.C.A.S. en ont assez d'être traités de la sorte car la maîtrise de cette dépense au sein de notre collectivité connaît depuis bien longtemps ses limites.

Notre organisation syndicale constate depuis un certain temps que **nos conditions de travail se dégradent, le moral des troupes et la motivation sont en déclin, qu'il existe une morosité ambiante, mais aussi de la souffrance au travail...** De plus, avec la réduction des dépenses des services, **les agents sont obligés de travailler au mieux à "moyens constants" mais en réalité ils baissent progressivement, car le manque de personnel et de moyens sont avérés.**

Tout ceci, bien entendu, au détriment de la qualité du service public à Douai... Par ailleurs, il existe des inégalités de traitement : certains agents ont tous les droits notamment en matière de management. Ainsi, certains chefs de service ont "carte blanche" dans la mobilité de leurs agents, c'est ce qu'on appelle tristement **"les chaises musicales"**.

Mais notre Maire persiste sans se soucier de la situation des agents. **Pensez-vous que les agents soient réellement trop payés ?** Faut-il rappeler que les $\frac{3}{4}$ des agents sont en catégories C et B (de base) et qu'à ce titre leur rémunération est légèrement supérieure au SMIC ; rappelons aussi que les salaires ont été bloqués depuis 2010.

Chambre régionale des comptes

Un récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes a montré que **notre ville était "sous-administrée" avec 14 agents pour 1 000 habitants à Douai, contre 22 agents en moyenne dans les villes comparables.** Notre Maire affirme même que notre commune est loin d'être dispendieuse en dépenses de ressources humaines...

On peut comprendre alors pourquoi la presse locale s'interroge sur la démonstration de notre Maire, expliquant qu'il doit en partie augmenter les impôts en raison de l'augmentation des salaires de son personnel. Pourtant **"les réformes nationales" en question** (modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans la fonction publique) **ne vont pas réellement révolutionner l'augmentation des salaires des agents. Vous pensez bien !** Elles vont ni plus ni moins jouer sur le réajustement entre le montant du salaire de base et celui du régime indemnitaire (primes). De plus cette légère augmentation sera échelonnée sur plusieurs années.

Néanmoins, notre Maire s'est gargarisé en conseil municipal de septembre avec les conclusions de ce rapport (période de 2008 à 2015). Même si cette période ne reflète guère sa gestion comme l'a si bien fait remarquer l'opposition, il s'est tout de même réjoui car pour lui, sur le plan des ressources humaines et des finances, c'est un très bon rapport !

La ville veille notamment à limiter la progression de sa masse salariale et a priori tous les compteurs sont au vert ! **Qu'attend-t-il alors pour améliorer le salaire de ses agents ? Est-il également conscient que de surcroît, les agents habitant Douai subiront une double peine avec en plus une augmentation de leurs impôts !**

"Ce Qu'il Fallait Démontrer"

Si la masse salariale à Douai est sensiblement la même que dans les villes comparables alors qu'elle a beaucoup moins de personnel (cf. le rapport de la CRC, soit plus de 250 agents en moins), cela voudrait dire que les salaires sont élevés ! Or, en catégories C et B (de base), celles qui représentent la majorité des agents, ce n'est pas le cas !

Par conséquent, il doit exister des salaires très élevés voire indécents en catégorie supérieure et très certainement dans les hautes sphères. => C.Q.F.D.

Pour information, **les agents de la Ville ne bénéficient même pas d'un 13^{ème} mois** comme c'est le cas dans beaucoup de collectivités, **mais juste une prime de vacances de 890 € brut pour un agent à temps complet. Les autres primes sont dérisoires pour la majorité des agents** (cf. nos meilleurs vœux pour 2016) sauf pour les **"COPAINS D'ABORD"**.

Aux yeux de la population, les agents de la ville ont un statut particulier car ils ont une garantie de l'emploi, mais les salaires de la fonction publique ne sont généralement pas très élevés. **Il ne faut donc pas stigmatiser nos métiers et éviter les préjugés !**

De par ses déclarations, quelle image notre Maire donne-t-il de son personnel aux yeux de la population? La majorité des agents de la Ville de Douai n'a pas la volonté de devenir privilégiée, mais **elle a besoin d'un minimum de reconnaissance.**

En tout état de cause, **la FSU remarque qu'à ce niveau, notre Maire maîtrise de moins en moins ses sujets et serait même dépassé par l'ampleur de la tâche qui lui incombe.**

Pour en finir sur le thème de l'augmentation des impôts à Douai. **Nous ne pouvons pas passer sous silence le "privilège" de notre Maire qui, en plus de la "Zoé", (achetée neuve par la ville il y a environ 3 ans), pour les courts trajets, s'est fait un petit plaisir à seulement 25 000 €uros (un beau cadeau, n'est-ce pas !) en achetant sur le compte de la ville, et par conséquent des contribuables, une nouvelle voiture : "La Talisman", mais cette fois-ci, pour ses longs déplacements. Lesquels ? Si ceux-ci concernent réellement ses déplacements sur Paris, alors pour quoi faire ? Enfin, notre Maire, habitant près de la gare, devrait davantage privilégier les transports en commun, comme notre député et bien d'autres élus.**



Par le passé, le candidat Chéreau se déplaçait régulièrement à vélo. Sur le plan écologique il voulait certainement montrer l'exemple...

Aujourd'hui, il s'embourgeoise, il profite de sa situation pour augmenter ses confort, quitte à bafouer la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cependant ce n'est pas pour déplaire a priori à ses "Amis écolos" qui n'ont rien trouvé à redire suite à l'achat de ce deuxième véhicule...

L'Observateur du Douaisis **du mercredi 4 mai 2016 : "Après 2 ans de mandat, le Maire dit tout" :**

L'Observateur du Douaisis du mercredi 4 mai 2016 : **"Après 2 ans de mandat, le Maire dit tout"...**

Dans son bilan des 2 ans et à la lecture de son travail de Maire au quotidien, Monsieur Frédéric Chéreau serait presque à plaindre, il affirme notamment : **"Être Maire, c'est comme traverser une jungle avec une machette". Il compare également « la ville à un PAQUEBOT » en précisant que « 90% du temps de travail de ses 800 employés est consacré aux affaires courantes et que tous les services ne sont pas loin d'être au taquet »** (Extrait)



Notre organisation syndicale s'indigne face à ces propos guerriers et violents. Est-ce donc aussi primitivement que notre Maire conçoit le rôle que ses électeurs lui ont confié? Est-t il prêt à tout éliminer sur son passage pour mener à bien sa progression, ou avoue-t-il qu'il a une visibilité au prochain bambou, tant il ne maîtrise pas le terrain ? Devons-nous également considérer que la civilisation n'avait pas atteint Douai avant son arrivée ?

Dans cet article, notre Maire est a priori bien conscient que : **"ce ne sont pas les élus qui font, mais bien les services"**.

En comparant sa ville a un paquebot, il s'élève au rang de CAPITAINE, poste qu'il a voulu et obtenu. Aujourd'hui il doit assumer son rôle et faire avancer ce paquebot même s'il a constaté que le rendement de son moteur était à plein régime... En effet, notre administration en demande toujours plus aux agents. Attention ! Cette politique managériale a ses limites à plus ou moins long terme...



Enfin, malgré son "sacerdoce" en tant que Maire, Monsieur Frédéric Chéreau sait trouver tout de même du temps pour décompresser un peu, en compagnie de quelques proches collaborateurs, mais aussi avec notre ancien Maire, qui plus est autour d'une table dans une salle au Parc Charles Fenain (**Nul ne sait si Jacques Vernier a loué la salle et le personnel mis à disposition et combien ça lui est revenu financièrement**)...

D'ailleurs la presse n'a pas manqué de relater la scène de ce fameux repas du 20 Mai où notre ancien Maire, Jacques VERNIER, s'est transformé en "maître cuisinier" pour certains chefs de service et son successeur. **On ne s'est alors pas étonné, tant ils sont proches, de voir cette véritable photo de famille mettant en scène un patriarche, toujours aux commandes et qui distribue encore les menus et les recettes...**

"La cène"

Ainsi, pour ceux qui en douteraient encore, **la vie est un long fleuve tranquille pour "le commandant VERNIER et son capitaine CHÉREAU"**.



* La Cène : (terme issu du latin *cena*, «repas du soir, dîner») est le nom donné dans la religion chrétienne au dernier repas que Jésus-Christ prit avec les douze apôtres.

Qui l'aurait cru en 2014 ! Aujourd'hui les agents se sentent trompés.